

Directeur(trice) de Service STEMO de Saint-Denis 974

Ref : 2026-2159661

Fonction publique

Fonction publique de l'État

Employeur

Direction de la protection judiciaire de la jeunesse - DIR-IDF-OM
MINISTERE DE LA JUSTICE DIRECTION DE LA PROTECTION JUDICIAIRE DE LA JEUNESSE DIRECTION INTERREGIONALE IDF-OM

Localisation

STEMO de Saint-Denis
97400

Domaine : Direction et pilotage des politiques publiques

Date limite de candidature : 13/02/2026

Nature de l'emploi Emploi ouvert aux titulaires et aux contractuels	Expérience souhaitée Non renseigné		
Rémunération (fourchette indicative pour les contractuels) Non renseigné	Catégorie Catégorie A (cadre)	Management Non renseigné	Télétravail possible Non renseigné

Vos missions en quelques mots

En qualité de directeur(rice) de service (DS), vous assurerez la direction pédagogique et administrative d'un service du secteur public. Vous intégrerez le collège de cadres de la direction territoriale (DT) 974 placé sous l'autorité du/de la directeur(trice) territorial(e). Vos missions seront les suivantes :

- Piloter et organiser l'activité de votre service et en définir les orientations. A ce titre, vous élaborerez, mettrez en œuvre et actualiserez le projet de service dans une démarche participative ;
- Sécuriser le fonctionnement du service par le contrôle interne et la maîtrise des risques ;

- Garantir la qualité des interventions éducatives auprès des mineurs et de leurs familles en lien avec l'autorité judiciaire et les acteurs concourant aux politiques de la Protection Judiciaire de la Jeunesse ;
 - Encadrer et animer l'équipe de direction composée de responsables d'unité éducative pour garantir l'organisation du travail, la continuité du service et l'animation des équipes pluridisciplinaires
 - Manager les ressources humaines du service/établissement : détecter et valoriser les potentiels et les compétences, conduire les entretiens de recrutement des titulaires et des contractuels et proposer leur recrutement, analyser et communiquer les besoins de recrutement et de formation du service, garantir le cadre d'emploi des agents ;
 - Assurer l'articulation et l'inscription des activités du service dans les politiques publiques et partenariales et représenter la PJJ sur délégation du/de la directeur(rice) territorial(e) dans les instances dédiées ;
 - Rendre compte de l'activité du service et garantir le renseignement des outils de suivi ;
 - Evaluer les besoins RH et financiers et assurer l'exécution de l'enveloppe budgétaire ;
- Assurer la responsabilité de chef d'établissement en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Votre hiérarchie

N+1 : le/la directeur(rice) territorial(e)

N+2 : le/la directeur(rice) interrégional(e)

Durée d'affectation souhaitée

3 ans minimum

Perspective d'évolution professionnelle : Poste de DS dans d'autres services ou établissements, emplois de cadre technique et de direction au sein de la PJJ

Profil recherché

Connaissances

Management

Méthodologie et techniques de gestion de projet

Orientations stratégiques de la PJJ

Droit civil et droit pénal

Gestion budgétaire et comptable

Savoir-faire

Analyser

Décider

Gérer une situation de crise

Représenter

Travailler en réseau

Savoir-être

Sens des responsabilités

Réactivité

Sens du service public

Aisance relationnelle

Éléments de candidature

Personne à contacter

nathalie.gil@justice.fr

À propos de l'offre

Informations complémentaires

Groupe IFSE :

Groupe 2

Organisation du travail :

article 10

Poste profilé sur entretien

Lorsque le candidat ne dispose pas de CIMM, un entretien spécifique Outre-mer est obligatoire, en plus de l'entretien classique avec le service recruteur. L'objectif de cet entretien est d'évaluer les connaissances du candidat sur le territoire ultra-marin pour lequel il a demandé sa mobilité.

La demande d'entretien incombe au candidat. Elle doit être faite par email, avant la date de fin de candidature : gpeec-om.dirpj-idf-om@justice.fr

Pas de candidature sur le site Choisir le Service Public.

Merci de transmettre un CV, une lettre de motivation, les 3 derniers entretiens d'évaluation professionnelle, et d'y ajouter, dans le cadre d'un détachement, un état des services, le dernier arrêté d'élévation d'échelon, l'avis favorable de l'Administration d'origine, la fiche de demande de mutation à demander au service Ressources Humaines.

Conditions particulières d'exercice

astreintes, déplacements et véhicules et outils informatiques.

Statut du poste

Susceptible d'être vacant à partir du 01/04/2026

Métier de référence

Responsable de direction d'un établissement d'éducation

Qui sommes nous ?

La Protection Judiciaire de la Jeunesse est chargée de mettre en œuvre les dispositions relatives à la protection de l'enfance (enfance délinquante et enfance en danger) et d'assurer l'exécution et le suivi des mesures éducatives et des peines judiciaires qui concernent les mineurs et jeunes majeurs.

Au sein d'un service éducatif en établissement pénitentiaire pour mineurs, les professionnels mènent, en équipe pluridisciplinaire et en partenariat avec d'autres institutions, des actions d'éducation, d'insertion sociale et professionnelle au bénéfice des mineurs incarcérés.

Afin d'assurer la cohérence des actions, les différents intervenants partagent les informations et coordonnent leur action dans l'intérêt des mineurs détenus afin d'élaborer conjointement un projet de sortie individualisé qui contribuera à prévenir la récidive.